

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-653214

84742

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

7176

Société :

ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

PARISSI REOURANE

Date de naissance :

02/03/1964

Adresse :

HAY AL WAKRA TR 16 N°1 APP 20 SECT 2

Tél. :

0671392859

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

11/09/21

Nom et prénom du malade :

KARIM FATHIA

Age : 1967

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Leembre scola legu

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 18/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/9/21	C 2		3000DH	INP : 635310 Boumek SIDI MOUENNEH Rhumatolegue Bd. Boumene Résidence Farhatia Appt. 5 SIDI OTHMANE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL WELDA</i> Sidi Mounen Attcharouk - Casablanca Al Walda - Irache 13 - 1000 Sidi Mounen Attcharouk - Casablanca	11/9/21	771,20

ANALYSES - RADIographies

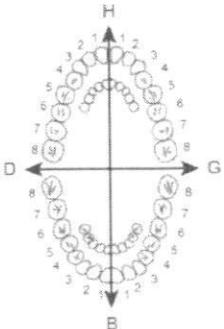
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

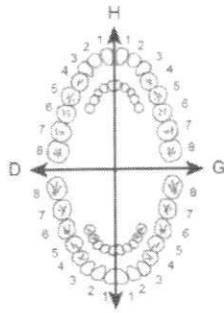
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hicham SATI

Spécialiste en Rhumatologie

Maladies Rhumatismales

Articulations - OS. et Colonne vertébrale

- Ancien Professeur Assistant
des Hôpitaux de France
Diplôme Universitaire de la douleur
- Membre International du Collège
Americain de rhumatologie
et de la Société Française
de Rhumatologie
- Diplôme en Rhumatologie Pédiatrique



الدكتور هشام ساطع

- اختصاصي أمراض المفاصل
 - الروماتيزم والعظام والعمود الفقري
 - أستاذ مساعد بالمستشفيات
 - الفرنسيية سابقاً
 - عضو المعهد الأمريكي لأمراض الروماتيزم
 - والجمعية الفرنسية لأمراض الروماتيزم
 - دبلوم جامعي في علاج الألم
 - شهادة الترويض الطبي
 - دبلوم في روماتيزم الأطفال

Casablanca, le : ١١ / ٥ / ٢٤ الدار البيضاء في :

Casablanca, le : 11/09/00

الدار البيضاء في :

شارع بوزيان، إقامة فرحتين 5، الشقة 5، الطابق الثاني (قرب أسيما) - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 37 14 14 - Anpt. 5, 2ème Etage, (A côté d'Acima) - Casablanca - Tél./Fax: 05 22 37 14 14

2090 Koin Blau
vitamine D3 SW
07/80 Nervotabs AS
200 188,00 x 2
Presley SW
75,00 x 2
60,00 Kofest SW
56,60 Simba SW
100g Brot SW
100g Brot SW
100g Brot SW

شارع بوريان، إقامة فرجين، الشقة 5، الطابق الثاني (قرب أسيما) - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 37 14 14
Bd. Bourguiba, Appt. 5, 2nd Etage, (A côté d'Acima) - Casablanca - Tél./Fax: 05 22 37 14 14

AMM N° 159/16 DMP/21/NNP

Nº Lot: 9PK120
Fab: 12/2019
Per: 12/2021
P.P.V. 107.30 MAD

43670/R40

PPV 188.00 D

التعارف بين الأديان

PPV 188.00 DH

طريقة وأسلوب
على طرق الفتوح
كثير من المأثر
اسمه في ا
يحب قراءة الـ
علية من 30

LOT 201583
EXP 05/2023
PPV 75.00DH

LOT 201583
EXP 05/2023
PPV 75.00DH

Di-HINDO® 100 mg 10 suppositoires

PPV 60DH40 EXP 03/2024
LOT 11009 5

DIPROSTINE 1 Seigneur
P.C.V : 56,60 DH
AMM 235DMP/21/NTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura

ZENITH Pharma
/HMM N° 17116 DMF/21/NNPR

6 1180(H) 272228
PPV : 20.90 DH